

Communiqué de presse

Lundi 29 janvier 2018

## **Réforme du baccalauréat & du lycée général et technologique : l'Académie des sciences et l'Académie des technologies plaident pour un socle commun scientifique et technologique solide**

*Alors que le ministre de l'Éducation nationale devrait annoncer le 14 février sa réforme sur le baccalauréat et le lycée, l'Académie des sciences et l'Académie des technologies viennent de lui transmettre une « Note sur la réforme du baccalauréat & du lycée général et technologique ». Les académies proposent notamment une épreuve anticipée pour l'ensemble « sciences et technologies » du socle commun en fin de première, parallèle à celle de français, et participant de la note finale du baccalauréat.*

L'Académie des sciences et l'Académie des technologies ont mené une réflexion sur la place et les modalités de l'enseignement des sciences et des technologies dans la réforme du baccalauréat et du lycée général et technologique. Cette réflexion, qui a mobilisé les instances des deux académies et a fait l'objet de consultations internes, s'est conclue par une note qui vient d'être transmise au ministre de l'Éducation nationale.

Pour les deux académies, un premier enjeu de cette réforme est d'offrir à tous les élèves un socle commun scientifique et technologique solide, car la culture scientifique et technologique fait partie intégrante de la culture générale pour tous. La réforme doit également donner une place importante à l'enseignement des sciences et des technologies pour ceux qui souhaitent s'orienter dans cette direction.

Les académies soulignent en particulier que :

- pour tout citoyen, la culture scientifique est essentielle à la compréhension des problématiques sociétales ;
- l'acquisition des méthodes du raisonnement scientifique, structuré et rigoureux, de la culture de la preuve et de la démonstration, des valeurs du raisonnement logique et de l'esprit critique est indispensable ;
- tout acquis de compétences scientifiques et technologiques, couplées à des compétences en informatique et ce, à tout niveau, est un gage futur d'employabilité, de capacité d'innovations, de créations de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises.

Les académies rappellent en outre qu'alors que les métiers se diversifient et que les sciences et technologies évoluent rapidement, l'objectif d'un enseignement scientifique et technologique « n'est pas d'acquérir un savoir encyclopédique », qui serait vite dépassé, mais « d'apprendre à comprendre ».

Ceci suppose de personnaliser les parcours, qui doivent être structurés, répondre aux aspirations de développement de chaque élève et permettre les changements de choix vers d'autres orientations. Ceci suppose aussi de renforcer, dans l'enseignement des sciences et technologies, l'interdisciplinarité, grâce à des démarches pédagogiques innovantes favorisant l'expérimentation (activités pratiques et de terrain), les apprentissages et compétences multiples (utilisation des nouveaux outils numériques) et les projets et travaux en équipe.

Télécharger la « [Note sur la réforme du baccalauréat & du lycée général et technologique](#) »

Contact presse :

Académie des sciences – [florent.gozo@academie-science.fr](mailto:florent.gozo@academie-science.fr) – 01 44 41 44 60

Académie des technologies – [catherine.come@academie-technologies.fr](mailto:catherine.come@academie-technologies.fr) – 01 53 85 44 30